

libéral a annoncé depuis et avant les élections, bien que le libre-échange pur et simple, comme il existe en Angleterre, fût le principal article du programme politique de ce parti.

L'honorable M. SCOTT : Jamais, jamais.

L'honorable M. FERGUSON : L'honorable sénateur branle la tête, et je présume qu'il est sincère en niant ; je suppose qu'il exprime ses convictions lorsqu'il dit que son parti n'a jamais adopté le libre-échange tel qu'il existe en Angleterre. Je ne crois pas que mon honorable ami ait voyagé à travers le pays pendant les élections, car s'il l'avait fait, il aurait entendu des choses bien différentes de celles qu'il dit. Dans les provinces maritimes, dans la région des mines de houille, les candidats du parti libéral se déclaraient favorables à une politique de protection sur la houille. Dans d'autres parties du pays, on proclamait bien haut les avantages immenses du libre-échange sur la protection, tandis que dans la cité de Montréal, comme chacun de vous le sait, honorables messieurs, le chef du gouvernement lui-même déclarait que la politique de son parti était de rendre libre la matière première, y compris la houille et le fer. Je suis certain que lorsque mon honorable ami le secrétaire d'Etat exprime son dissentiment à l'égard de ce que j'ai dit, il parle d'après ce qu'il sait et qu'il nous fait connaître ce qu'il a appris relativement à la politique de son parti. Mais, malheureusement, la plupart d'entre nous reconnaîtront que, lorsque mon honorable ami parle ainsi, il ne peut être l'interprète fidèle des représentants du parti dans les autres provinces du Canada. Si j'en avais le temps maintenant, je pourrais faire passer sous les yeux de la Chambre des déclarations faites par des libéraux, démontrant que le tarif de revenu était l'un des articles du programme du parti, adopté, par exemple, à cette convention dont on a déjà parlé au cours de ce débat. Il n'est pas nécessaire d'occuper le temps de la Chambre par la lecture de ces choses-là. Le plus grand nombre parmi vous, honorables messieurs, les connaissent, mais je vous lirai les paroles suivantes prononcées à cette convention par l'honorable M. Laurier :

Je dis que notre politique devrait être une politique de libre-échange.

Ici mon honorable ami était évidemment sur un terrain passablement sûr et solide,

mais lorsqu'il annonça à Saint-Jean (Québec) le prochain voyage à travers le pays, de M. Fielding, voyage devant être fait dans le but de consulter le peuple, il est clair qu'il avait d'autres choses en vue que les nécessités du revenu, et que s'il exigeait que le ministre des Finances se mit en rapport avec les gens, c'était pour savoir jusqu'à quel point il est possible de les protéger par un tarif préparé par le parti libéral :

Je dis que notre politique devrait être une politique de libre-échange tel qu'il existe en Angleterre, mais je regrette de dire que les circonstances dans lesquelles se trouve le pays ne permettent pas d'appliquer présentement cette politique dans toute son intégrité. Mais je vous propose, qu'à partir d'aujourd'hui et pour l'avenir, ce soit le but vers lequel nous marcherons. Je vous propose, bien que nous ne puissions pas adopter cette politique elle-même, de consacrer dès aujourd'hui le principe sur lequel elle repose ; c'est-à-dire que, bien que, malheureusement, vous serez encore pendant plusieurs années dans l'obligation de prélever un revenu au moyen des droits de douane, ces droits devraient être prélevés qu'en tant seulement que les besoins de l'administration publique l'exigeront. Je vous dis que pas un sou ne devrait être pris dans le gousset des contribuables pour être mis ailleurs que dans le trésor public, et que pas un sou ne devrait être prélevé au bénéfice de qui que ce soit à part le trésor public. Qu'il soit bien entendu qu'à partir de ce moment nous engageons la lutte avec le parti au pouvoir sur un point bien défini. Leur idéal est la protection, notre idéal est le libre-échange. Le but immédiat qu'ils ont en vue c'est la protection, le nôtre est un tarif de revenu seulement. A partir de ce moment et jusqu'à ce que nous ayons réussi nous engageons la bataille sur ce point, et je vous demande une fois de plus de ne jamais abandonner ce programme jusqu'à ce que nous ayons remporté la victoire.

Le commandement était divisé avant les élections. Mon honorable ami, M. Davies, était le chef des provinces maritimes, sous le commandement général de M. Laurier. Après la convention de juin 1893, M. Davies alla à Middleton, Nouvelle-Ecosse, et fit un discours dont j'ai ici un compte rendu soigneusement fait, et, je n'en ai aucun doute, révisé par lui-même. Ce compte rendu ne fut publié que quelques semaines après que le discours eut été prononcé. Voici quelques-unes de ses paroles :

En temps ordinaires, la différence entre les partis politiques se réduit fréquemment à celle qu'il y a entre ceux qui sont au pouvoir et ceux qui ne le sont pas, mais il arrive des circonstances où les petites questions de parti disparaissent et où les grands partis historiques d'un pays se divisent sur quelque question d'importance vitale, affectant non pas les intérêts présents mais futurs du peuple. Aujourd'hui le peuple du Canada se trouve en face d'une de ces questions-là, et la prochaine lutte se fera entre le libre-échange et la protection.

Lorsque mon honorable ami le secrétaire d'Etat, a branlé la tête, il y a quelques instants, en signe de dissentiment, il ne pouvait